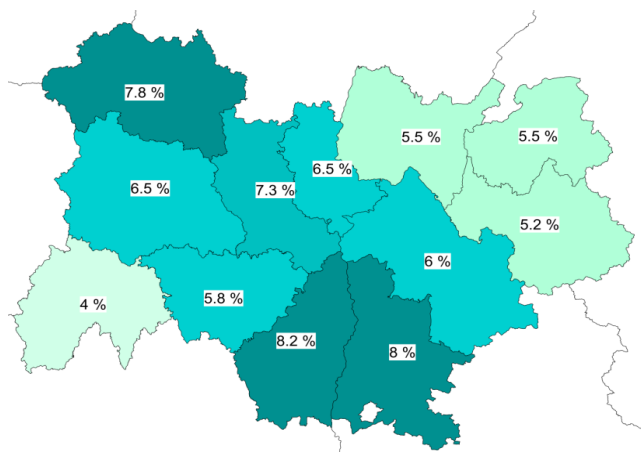


**Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4%**



Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 2e trimestre 2022 est en hausse de 0,1 point sur un trimestre en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4%) comme en France métropolitaine (7,2%).

L'évolution du taux de chômage est à la hausse dans huit départements : +0,1 point dans l'Ain (5,5%), le Cantal (4%), la Drôme (8%) et l'Isère (6%); +0,2 point dans l'Allier (7,8%) et la Haute-Loire (5,8%) et +0,3 point dans la Loire (7,3%) et le Puy-de-Dôme (6,5%). Le taux baisse de 0,2 point dans la Savoie (5,2%) et la Haute-Savoie (5,5%). Il est stable dans l'Ardèche (8,2%) et dans le Rhône (6,5%) .

Sur un an, le taux de chômage régional est en baisse de 0,6 point. Le retrait est légèrement plus fort qu'au niveau national (-0,5 point). La baisse est plus forte que celle du niveau régional pour les départements de la Savoie (-1,2 point), de la Haute-Savoie (-1,1 point) et de l'Ardèche et du Rhône (-0,7 point pour les deux) . Elle est inférieure au niveau régional dans sept autres départements: -0,5 point pour l'Ain, l'Allier et l'Isère; et -0,4 point pour la Loire et le Puy-de-Dôme; -0,3 point pour le Cantal et la Haute-Loire. Elle est identique à celle de la région pour la Drôme. Les comparaisons annuelles sont à prendre avec précaution compte tenu des mesures liées à la crise sanitaire.

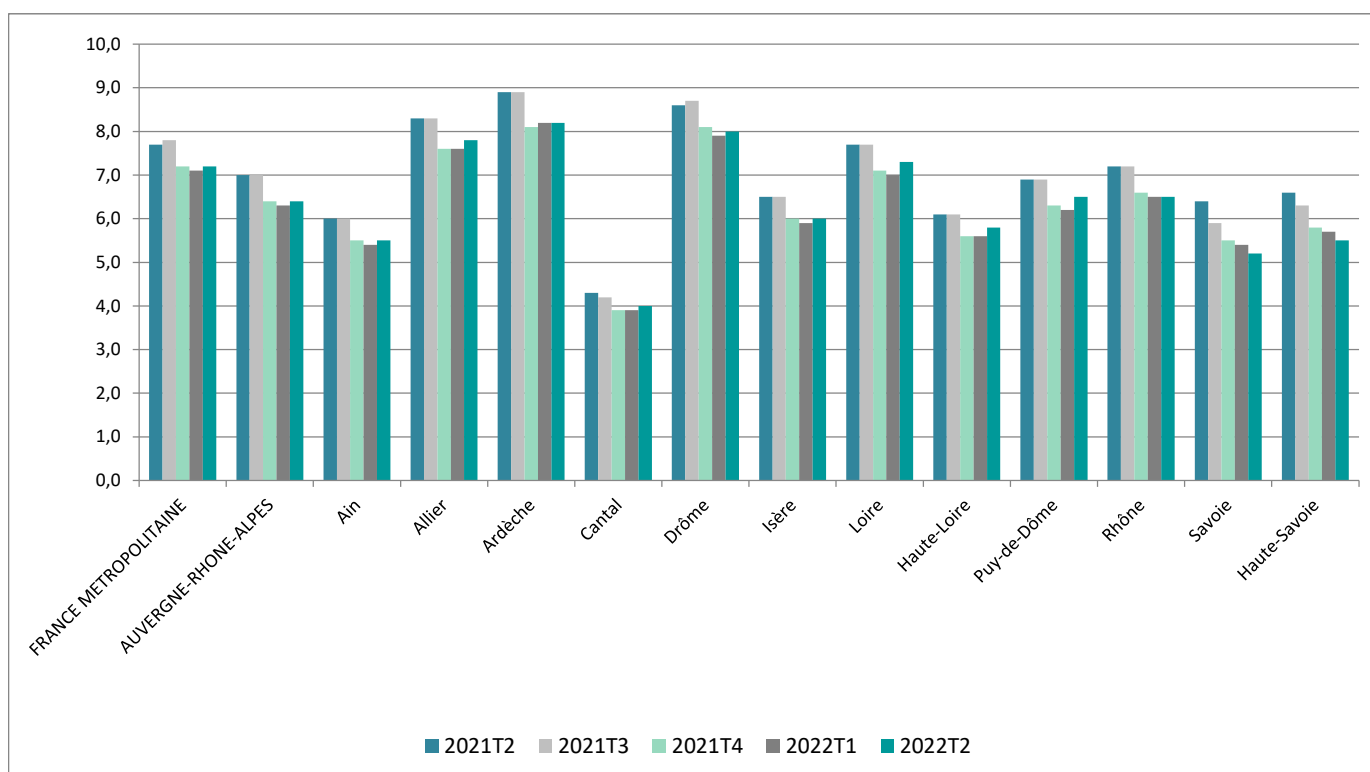
Le taux de chômage régional du 2e trimestre 2022 (6,3%) est plus faible que celui du 4ème trimestre 2019 (7,1%), qui a précédé la crise sanitaire. La baisse du taux de chômage régional (-0,7 point) est identique à celle de la moyenne nationale (-0,7 point). Le taux de chômage est en baisse dans tous les départements, oscillant entre -0,4 point (Ain) et -1 point (Savoie), plus favorable même que leur taux d'avant crise.

La région passe au 4ème rang des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine comme la Bourgogne-Franche-Comté (6,4%), mais derrière les régions Bretagne (5,9%) et Pays de la Loire et Corse (6% pour ces deux régions). C'est dans les Hauts-de-France (9%) et en Occitanie (8,8%) que le taux de chômage est le plus élevé.

### Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)

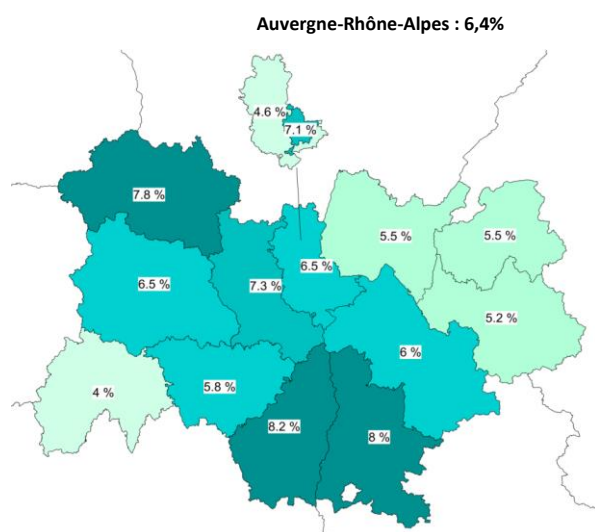


Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2019T4	2021T2	2022T1	2022T2	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2022T2/ 2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,7	7,1	7,2	0,1	-0,5	-0,7
<b>AUVERGNE-RHONE-ALPES</b>	<b>7,1</b>	<b>7,0</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,7</b>
Ain	5,9	6,0	5,4	5,5	0,1	-0,5	-0,4
Allier	8,6	8,3	7,6	7,8	0,2	-0,5	-0,8
Ardèche	8,8	8,9	8,2	8,2	0,0	-0,7	-0,6
Cantal	4,8	4,3	3,9	4,0	0,1	-0,3	-0,8
Drôme	8,9	8,6	7,9	8,0	0,1	-0,6	-0,9
Isère	6,7	6,5	5,9	6,0	0,1	-0,5	-0,7
Loire	8,1	7,7	7,0	7,3	0,3	-0,4	-0,8
Haute-Loire	6,4	6,1	5,6	5,8	0,2	-0,3	-0,6
Puy-de-Dôme	7,1	6,9	6,2	6,5	0,3	-0,4	-0,6
Rhône	7,3	7,2	6,5	6,5	0,0	-0,7	-0,8
Savoie	6,2	6,4	5,4	5,2	-0,2	-1,2	-1,0
Haute-Savoie	6,1	6,6	5,7	5,5	-0,2	-1,1	-0,6

## ANNEXE - TAUX DE CHOMAGE TRIMESTRIEL METROPOLE DE LYON ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE

**2e TRIMESTRE 2022**

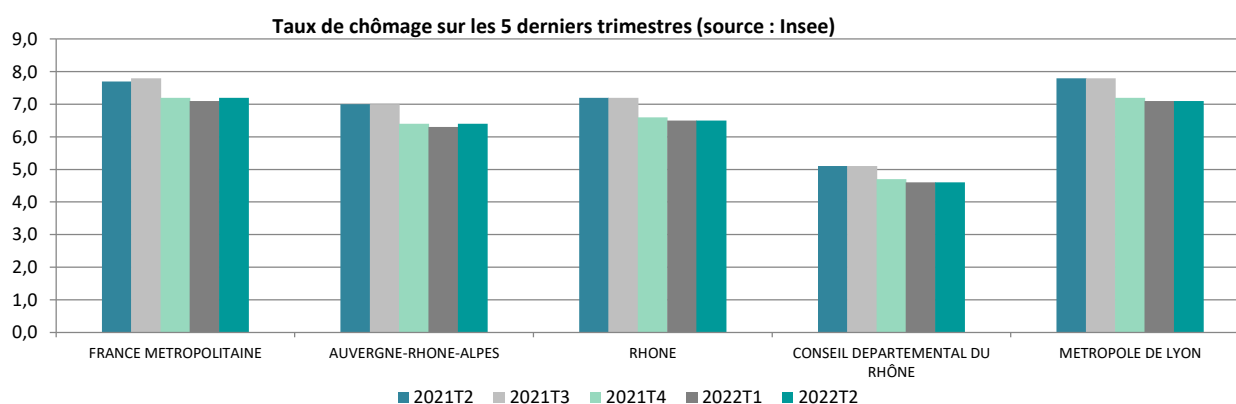


Le taux de chômage du 2e trimestre 2022 est plus élevé dans la Métropole de Lyon (7,1%) que dans le territoire du Conseil départemental du Rhône (4,6%) et qu'en moyenne départementale (6,5%). Pour mémoire, le taux régional est de 6,4 %.

Le taux trimestriel est stable dans la Métropole de Lyon et dans le territoire du Conseil départemental du Rhône comme dans le département du Rhône. Il est en hausse de 0,1 point en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur un an, le taux de chômage de la Métropole de Lyon baisse de 0,7 point, plus fortement que celui du territoire du Conseil départemental du Rhône (-0,5 point). Le département du Rhône comprenant les deux zonages baisse également (-0,7 point). Les comparaisons annuelles sont à prendre avec précaution compte tenu des mesures liées à la crise sanitaire.

Source : INSEE - Taux de chômage localisé



Libellé	2019T4	2021T2	2022T1	2022T2	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2022T2/2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,7	7,1	7,2	0,1	-0,5	-0,7
AUVERGNE-RHONE-ALPES	7,1	7	6,3	6,4	0,1	-0,6	-0,7
RHONE	7,3	7,2	6,5	6,5	0,0	-0,7	-0,8
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE	5,3	5,1	4,6	4,6	0,0	-0,5	-0,7
METROPOLE DE LYON	8,0	7,8	7,1	7,1	0,0	-0,7	-0,9

Source : Insee, taux en %, CVS, évolution en points